

Note aux membres de l'Assemblée Générale

15 mai 2021

Validation du budget 2021

Point de la situation :

Le budget suivant est soumis à l'approbation l'Assemblée Générale.

2021	
PRODUITS	
Subsides	
BE – Coordination	31.000,00 €
BEE- Prod Bruxellois	19.000,00 €
BE – Gasap'Ecole	6.235,00 €
RW- Subside SPG	78.000,00 €
Fondation Qi GREEN	29.000,00 €
Projet Coach	12.848,00 €
Projet Salsifi	5.000,00 €
Total subsides	163.235,00 €
Cotisations Membres	
Cotisations Mangeurs	15.000,00 €
Cotisations Producteurs	4.000,00 €
Total Entrées Membres	19.000,00 €
Autres	
Honoraires Formations	200,00 €
Total autres produits	200,00 €
TOTAL DES PRODUITS	182.435,00 €

CHARGES	
Rémunérations et charges sociales	
Rémunérations employés	100.968,00 €
ONSS	26.000,00 €
Pécule de vacances	4.800,00 €
Eco-chèques	1.000,00 €
Total Rémunérations	132.768,00 €
Frais de formations et assurances	
Frais de formation	1.500,00 €
Médecine du travail	300,00 €
Assurance accident du travail	1.300,00 €
Assurance administrateurs/incendie	500,00 €
Total frais administratifs	3.100,00 €
Frais Généraux	
Loyer et charges locatives	2.250,00 €
Location de salles	300,00 €
Honoraires comptables	1.000,00 €
Frais de gestion sociale	1.700,00 €
Informatique/ maintenance	250,00 €
Informatique hébergement site	150,00 €
Frais de traduction	500,00 €
Frais de téléphonie	850,00 €
Achat de fournitures et petit matériel	500,00 €
Cotisations partenariats	1.287,00 €
Frais de gestion bancaire	110,00 €
Frais administratifs divers	5.000,00 €
Total frais généraux	13.897,00 €
Frais de déplacement	
Frais de déplacement	2.200,00 €
Total frais de déplacement	2.200,00 €
Frais de promotion et de publication	
Frais de promotion et de communication	8.170,00 €
Organisation d'événements	2.000,00 €
Participation à des événements	500,00 €
Charges exceptionnelles / imprévus	1.000,00 €
Total frais de promotion et de publicatic	10.670,00 €
Trésorerie	
Affectation à la trésorerie	19.000,00 €
Total autres	19.000,00 €
Investissement	
Amortissement et investissements	800,00 €
Total amortissement et investissement	800,00 €
Total des dépenses	182.435,00 €



Pour établir le budget, nous avons tenu compte des éléments suivants :

Recettes :

Les subsides

Nous avons repris le montant qui sera perçu pour chacun des 7 subsides sur lesquels le Réseau des GASAP peut déjà compter pour 2021 à savoir :

- Bruxelles Environnement pour la coordination des activités bruxelloises du Réseau.
- Bruxelles-Economie et Emploi pour le soutien aux producteurs bruxellois et des Brabants dans la commercialisation de leurs produits et la mise en lien producteurs-transformateurs.
- Bruxelles Environnement pour la troisième et dernière année du projet Gasap'école.
- la suite du développement du « Système Participatif de Garantie » et l'animation de la plateforme SPG (qui est un lieu rassemblant tous les acteurs ayant développé des systèmes de garantie alternatifs), c'est 1,2 ETP sur 2 ans.
- la fondation Qi Green pour consolider les activités de création de groupes à Bruxelles, soutenir les producteurs et explorer de nouvelles formes de ventes directes entre producteurs et mangeurs. C'est la seconde année d'un financement de 2 ans pour 1/2 ETP.
- un financement pour un projet européen de formation en plaidoyer dans le cadre de notre partenariat avec le réseau URGENCI (réseau européen des CSA) → financement redondant sur trois ans.
- un financement pour le projet européen COACH (financement redondant sur trois ans) qui vise à faciliter la collaboration entre les agriculteurs, les consommateurs et les initiatives communautaires, les gouvernements locaux et d'autres acteurs afin de mettre en place des chaînes agroalimentaires courtes qui rééquilibrent la position des agriculteurs et stimulent l'innovation sociale dans les systèmes alimentaires territoriaux.

Par ailleurs, le Réseau des GASAP a perçu en 2020 un financement lié à la phase de montage d'un projet Co-create pour étendre le contrat de solidarité existant au sein des GASAP à des collectivités (restaurants communaux, crèches, ...). Nous sommes en attente des résultats du jury de sélection final des projets pour savoir si nous obtiendrons le projet de recherche sur trois ans.

Les cotisations

Le montant des cotisations indiqué ici est basé sur le montant réellement perçu pour 2020. Ce montant pourrait être plus élevé si l'augmentation de la cotisation est votée pour 2021.

L'objectif est d'arriver à minima à 29000 € de cotisations annuelles soit un mi-temps assuré pour financer le Réseau. Cette autonomisation financière était et reste l'objectif de la mise en place de la cotisation et il est important que tout le monde y contribue pour permettre au Réseau d'assurer ses missions dans un climat financier plus serein qu'aujourd'hui.



**LE RÉSEAU
DES GASAP**
GROUPES D'ACHAT SOLIDAIRES
DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Sans financement de temps de travail pour la mise en relation de producteurs et de mangeurs, il nous est impossible de soutenir la vente directe du producteur au mangeur et d'assurer la pérennité du Réseau.

Honoraires formations

Il s'agit de montants perçus par le Réseau lorsqu'il se déplace pour présenter ses activités à des formations/conférences/débats.

Dépenses

Frais de rémunération, frais administratifs et frais généraux

Les montants indiqués pour ces types de frais ont été calqués sur les dépenses réelles en salaire encourues durant l'année 2020 et mis à jour en fonction du temps de travail de chacune des employées avec une indexation prévue et un saut d'ancienneté.

Autres charges

Ces charges ont été budgétisées en fonction des montants 2020 et sur base de devis reçus. Pour plus de lisibilité, nous avons repris cette année une présentation du budget qui reprend les catégories du compte de résultat. Ils représentent également les sommes de toutes les dépenses planifiées dans le cadre des demandes de subsides accordées.

Proposition de décision

L'assemblée générale valide le budget 2021.